



Divorce, vente du domicile conjugal

Par **Philippe25**, le 10/11/2016 à 06:19

Bonjour,

Marié depuis 23 ans, 3 enfants dont deux encore à charge, ma femme, qui n'a jamais travaillé, veut divorcer. Elle demande des estimations immobilières pour vendre notre maison. Elle voudrait partir en juin 2017, quand aller voir un avocat ? Sera t'il elle en position de demander une prestation compensatoire ? Récupérer le maximum d'argent semble son objectif premier... Il y a t il moyen de empêcher ou limiter cette prestation ?

Merci.

Par **Visiteur**, le 10/11/2016 à 09:05

Bonjour,

oui pour la prestation compensatoire, mais cela ne veut pas dire que le juge lui accordera ! La maison a été achetée comment ? Pendant le mariage ? Elle ne pourra pas décider toute seule de vendre cette maison. N'oubliez pas que vous avez les mêmes droits l'un et l'autre !

Par **Philippe25**, le 10/11/2016 à 21:54

Merci